

COMPTES ANNUELS

1001PACT ECOTABLE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



Certifiés conformes,

Pierre Schmidtgall
Président

118/130 avenue jean-jaurès

75169 PARIS CEDEX 19

SIRET : 88434832700021

NAF : 6630Z

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :	- De biens			
	- De services	2 300		2 300
	Chiffre d'affaires net	2 300		192
Production :	- Stockée			
	- Immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
	PRODUITS D'EXPLOITATION			2 300
				192
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			2 112	421
Impôts, taxes et versements assimilés			75	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
	CHARGES D'EXPLOITATION			2 188
				421
* Y compris	- Redevances de crédit-bail mobilier			
	- Redevances de crédit-bail immobilier			
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION			112
				-229
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Défauts et pertes de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	PRODUITS FINANCIERS			
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Défauts et pertes de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	CHARGES FINANCIÈRES			
	RÉSULTAT FINANCIER			
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			112
				-229

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices			
	TOTAL DES PRODUITS	2 300	192
	TOTAL DES CHARGES	2 188	421
	BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	112	-229

1001PACT ECOTABLE
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 118/130 avenue jean-jaurès - 75169 Paris CEDEX 19
884 348 327 R.C.S. Paris
(la « *Société* »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
19 Juin 2023**

Le dix-neuf juin 2023 à dix-sept heure, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 24 bis rue du Rhin, 75019 Paris, sur convocation du Président adressée par voie électronique (l' « Assemblée Générale »).

Il a été établi une feuille de présence, signée par chaque participant présent à l'assemblée, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire, à laquelle sont annexés les pouvoirs et les bulletins de vote par correspondance des associés ayant voté par correspondance. Il en ressort que 85 associés détenant 86 100 droits de vote en AGO, sont présents ou représentés ; l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Monsieur Pierre Schmidtgall préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président met à disposition de ses associés :

- une copie de la convocation adressée aux associés ;
- les statuts de la Société ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- le texte des résolutions proposées à la présente assemblée

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés au siège social 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations. Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président*
- *Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022*
- *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président ayant permis de constater que les associés présents ou représentés détiennent un nombre de droits de vote atteignant le quorum d'un quart requis pour les assemblées générales ordinaires, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer. Il est rappelé que les décisions relevant de la catégorie des décisions collectives ordinaires doivent être prises à la majorité simple des voix dont disposent tous les associés présents ou représentés.

Le Président présente ensuite les activités et les résultats de la Société sur l'année 2022. Puis, il ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes, faisant ressortir un

1001PACT ECOTABLE

Société par actions simplifiée à capital variable

Siège social : 118/130 avenue jean-jaurès - 75169 Paris CEDEX 19
884 348 327 R.C.S. Paris
(la « *Société* »)

bénéfice de 111,68 euros.

donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 85 400

Voix contre : 0

Abstentions : 700

Deuxième Résolution

Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

constate qu'aucune dépenses et charges non déductibles fiscalement n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 85 400

Voix contre : 0

Abstentions : 700

1001PACT ECOTABLE
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 118/130 avenue jean-jaurès - 75169 Paris CEDEX 19
884 348 327 R.C.S. Paris
(la « *Société* »)

Troisième Résolution
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 111,68 euros de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 111,68 euros,
Le report à nouveau antérieur à -310,27 euros,
L'affectation du bénéfice au Report à nouveau antérieur qui s'élève ainsi à -198,59 euros

Affectation :

111,68 euros au poste « report à nouveau » débiteur

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 315 201,41 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice comptable, il n'y a donc jamais eu de distribution de dividendes sur un exercice précédent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 85 400

Voix contre : 0

Abstentions : 700

Quatrième résolution
Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 85 400

Voix contre : 0

Abstentions : 700

« Certifié Conforme »

Monsieur Pierre Schmidtgall
Président



COMPTES ANNUELS

1001PACT ECOTABLE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



Certifiés conformes,

Pierre Schmidgall
Président

118/130 avenue jean-jaurès

75169 PARIS CEDEX 19

SIRET : 88434832700021

NAF : 6630Z

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	315 000		315 000	315 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	ACTIF IMMOBILISÉ		315 000	315 000
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 020		1 020	1 020
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	98		98	86
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 034		2 034	2 824
Charges constatées d'avance	156		156	126
	ACTIF CIRCULANT		3 308	4 057
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
	TOTAL ACTIF		318 308	319 057

Bilan Passif

Bilan Passif	du 01/01/2022	du 01/01/2021
	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé)	315 400	315 400
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
- Légale		
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles	
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	-310	-81
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	112	-229
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	CAPITAUX PROPRES	315 201
		315 090
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
	AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques et charges		
- Risques		
Provisions pour :	- Charges	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes :	- Financières diverses	100
		100
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	757	1 222
Dettes :	- Fiscales et sociales	141
- Sur immobilisations et comptes rattachés		537
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 108	2 108
	EMPRUNTS ET DETTES	3 107
Écarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	318 308
		319 057

COMPTES ANNUELS

1001PACT ECOTABLE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



Certifiés conformes,

Pierre Schmidgall
Président

118/130 avenue jean-jaurès

75169 PARIS CEDEX 19

SIRET : 88434832700021

NAF : 6630Z

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 318 308 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 112 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'activité	Acquisitions crédences virements

Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			

IMMobilISATIONS INCORPORELLES			
-------------------------------	--	--	--

Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :	- Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions		
Installations :	- Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers		
Matériel	- De transport - De bureau et informatique, mobilier		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			

IMMobilISATIONS CORPORELLES			
-----------------------------	--	--	--

Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations			315 000
Autres	- Titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières			

IMMobilISATIONS FINANCIÈRES	315 000		
TOTAL GÉNÉRAL	315 000		

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou évol. par mise en équival.
	Vimonts	Cessions		

Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				

TOTAL				
-------	--	--	--	--

Terrains				
Constructions	- Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gén. agenc. et aménag. const.			
Installations :	- Techniques, matériel et outillage - Gén. agenc. et aménag. divers			
Matériel	- De transport - De bureau et informatique, mob.			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				

TOTAL				
-------	--	--	--	--

Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations				315 000
Autres :	- Titres immobilisés			

Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			315 000	
TOTAL GÉNÉRAL			315 000	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
-------------------------------	--------------------------------	----------	----------	---------------------------

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement et développement
Fonds commercial
Autres postes d'immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations corporelles

Terrains
Constructions : - Sur sol propre
- Sur sol d'autrui
Installations générales, agencements et aménagements des constructions
Installations techniques, matériel et outillage industriel
Installations générales, agencements et aménagements divers
Matériel de transport
Matériel de bureau et informatique, mobilier
Emballages récupérables et divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TOTAL GÉNÉRAL

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Dégressif de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Dégressif de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement et dvp.
Fonds commercial
Autres postes d'immo. incorp.

TOTAL

Immobilisations corporelles

Terrains
Constructions : - Sur sol propre
- Sur sol d'autrui
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions
Inst. techniques, mat. et outillage industriels
Inst. gales, agenc. et aménagements divers
Matériel de transport
Mat. de bur et informat., mob.
Emballages récup. et divers

TOTAL

Frais d'acqui. de titres de participation

TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL GENERAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL GENERAL NON VENTILÉ

Mouvements de l'exercice affectant les charges reportées sur plusieurs exercices

Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
------------------------------------	----------	-------------------------------	-------------------------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Commentaires : néant